

# EUROCIDOX

## Détartrant peroxydé oxydant fort pour machine à traire et robot de traite

### PROPRIETES

EUROCIDOX est un acide détartrant, oxydant, non moussant qui dégrade les matières organiques et minérales dans les circuits.

S'utilise en laiterie et en élevage pour l'entretien de la machine à traire et des lactoducs.

**Utilisable en agriculture biologique\*.**

### MODE D'EMPLOI

Application	Dose d'utilisation	Température d'utilisation	Temps de contact
Circulation Laiterie, machine à traire	0,5% à 1%	Ambiante et jusqu'à 75°C	7 à 12 min

\*A utiliser à 0.5% pour une température élevée (75°C max.)

Un temps de circulation de 15 min est idéal pour un excellent résultat de nettoyage.

Rincer à l'eau potable.

EUROCIDOX s'utilise en alternance avec un alcalin comme EUROBASE PLUS, de manière à assurer un nettoyage complet et économique.

Sécurité : Ne jamais mélanger EUROCIDOX avec un produit alcalin ou chloré.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect :	Liquide limpide incolore à légèrement jaune
pH 1%:	< 2,5
Densité:	1,14 g/cm <sup>3</sup> +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (Règlement (CE) N°648/2004) :	Entre 5% et 15% : phosphates, agent de blanchiment oxygéné.

### CONDITIONNEMENTS

Disponible en :

- Bidon de 24 Kg

- Fût de 72 kg

\*\* Ces conditionnements, peuvent être valorisés via le service de collecte EVPHEL proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR. Bien vider, rincer et égoutter l'emballage.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

**Produit strictement professionnel.**

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1408) : + 33 (0)3 83.22.50.50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.agrileader.fr](http://www.agrileader.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.*

*Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

*Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.*

*\*Produit utilisable en agriculture biologique uniquement en condition de laiterie conforme au Règlement (CE) 834/2007 (et ses amendements).*

**N° de révision 09-06-2021-V1-ind2**

HYGIENE



CALIBRE